Comité Départemental Ille-et-Vilaine

Formation Juges Niveau 1 et 2 GAM 2020/2021

➔ Généralités :

- Etre licencié(e) pour la saison en cours
- Pour les juges N1 : **Avoir 14 ans révolus à la date de l'examen**
  Toutefois, toute personne qui atteindra l'âge de 14 ans avant le 7 mars 2021 pourra solliciter une dérogation auprès du responsable régional des juges pour passer l'examen. En cas d'obtention, le diplôme prend effet à compter des 14 ans révolus.
- Pour les juges N2 : **Avoir 15 ans révolus à la date de l'examen** (pas de dérogation possible)
- Il faut suivre la totalité de la formation pour pouvoir se présenter à l'examen
- La formation et l'examen N1 sont organisés par les départements
- Les inscriptions se font sur l'extranet du site ffgym.fr dans la rubrique FFGymLicence : Formation / Gestion des sessions.
- Inscriptions à faire **avant le 17 octobre 2020**

➔ Formation Juges N1 N2 GAM :

	DATES	LIEU	FRAIS PEDA	aide accordée aux clubs « Bronze »	REPAS
Stage 1 (CD35) Préformation obligatoire pour les nouveaux juges	**1er novembre 2020** de 9h30 à 17h30	ST GREGOIRE*	**30 €**	**15 €**	Prévoir pique-nique
Stage 2 (Région)	**12-13 décembre 2020**	Voir circulaire régionale			
Stage 3 + Examen (Région)	**16-17 janvier 2021**				

*Formation à St Grégoire : MFR St Grégoire – Les Rabinardières – 35760 St Grégoire

➔ A prévoir impérativement pour venir en formation :

- Sa brochure des programmes GAM – édition septembre 2020 / son code de pointage
- Son autorisation parentale pour les mineurs
- Son formulaire Covid-19 – à remplir le jour même de chaque journée de formation
- Son masque
- Son pique-nique (repas froid)